



**L'IMPACT SUR LE
RÉSEAU ROUTIER
PROJET ÉOLIENNES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANE
MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP**

15 MAI 2006

IMPACT RÉSEAU ROUTIER MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANE

Géographie

La municipalité de Saint-Épiphanie, au cœur de la MRC de Rivière-du-Loup, à 25 km de la ville du même nom est née en 1840. Avec un profil vallonné, de la haute plaine littorale elle offre un secteur urbain de type villageois avec une agriculture dynamique principalement axée sur l'industrie laitière et une foresterie à la limite sud de la municipalité.

En plus de la route 291 qui se veut de juridiction provinciale, notre municipalité compte **quelques routes asphaltées** une portion de 2 kilomètres du rang 1, les rangs 2, 3 et 4, en partie seulement.

Chemins de terre :

Route des Sauvages (largeur de 20 pieds max.)
rang 1
Petit rang 3
Rang 3 est
Rang 3 ouest
Rang 4 ouest (route des chomeurs)
Route Chamberland

La majeure partie de son réseau routier est donc « en terre », ce qui est le cas du Chemin du Bras, la Route des sauvages, etc. Le sol, de prime abord est un sol argileux et glaiseux.

Plusieurs chemins et routes ont été conçues afin de faciliter le trafic entre les rangs et pour accommoder nos agriculteurs. Les ponceaux n'offrent pas la solidité pour absorber une surcharge tandis que la majorité de ces routes secondaires ne présentent aucun fossé.

Inquiétude

La Municipalité s'inquiète pour son réseau routier n'a pas été conçu pour recevoir le trafic lourd. Sa structure permet **EXCLUSIVEMENT un usage normal** de circulation autrement, on parle de détérioration rapide du réseau routier.

Non seulement, notre réseau routier n'offre pas de structures assez solides pour recevoir des équipements de haute capacité, mais il n'a pas été conçu pour un grand achalandage et plusieurs de nos routes ne sont pas ouvertes en hiver.

Nos inquiétudes en bref :

- ◆ Réseau routier de campagne avec routes en terre
- ◆ Les largeurs sont insuffisantes pour transporter des équipements lourds
- ◆ La structure des chemins ne peut absorber un tel surpoids d'équipement
- ◆ La municipalité n'entretient pas son réseau routier à l'année : exemple : Route des sauvages
- ◆ Un surpoids d'équipement, une surcapacité entraînera rapidement une dégradation du réseau
- ◆ Les routes sont construites sur un fond de glaise
- ◆ Elles ne présentent pas de drainage et de fossé dans une proportion de 50%

Entretien du réseau

Si comme le démontrent les plans de Skypower, la Route des sauvages est autant sollicitée, qui paiera pour l'entretien l'hiver et pour les travaux d'amélioration rendus nécessaires en raison du surpoids et de la surdimension des équipements?

Démantèlement du réseau

Nous sommes également inquiet autant du démantèlement du réseau éolien que sa construction, deux moments charnières pour notre Municipalité.

Est-ce que Skypower a prévu des dispositions et des budgets quant au démantèlement du réseau dans 15 ou 20 ans?

Document préparé par Francine Labelle
Secrétaire trésorière et directrice générale par intérim
Municipalité de Saint-Épiphane
862-0052
munstephane@videotron.ca

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANE

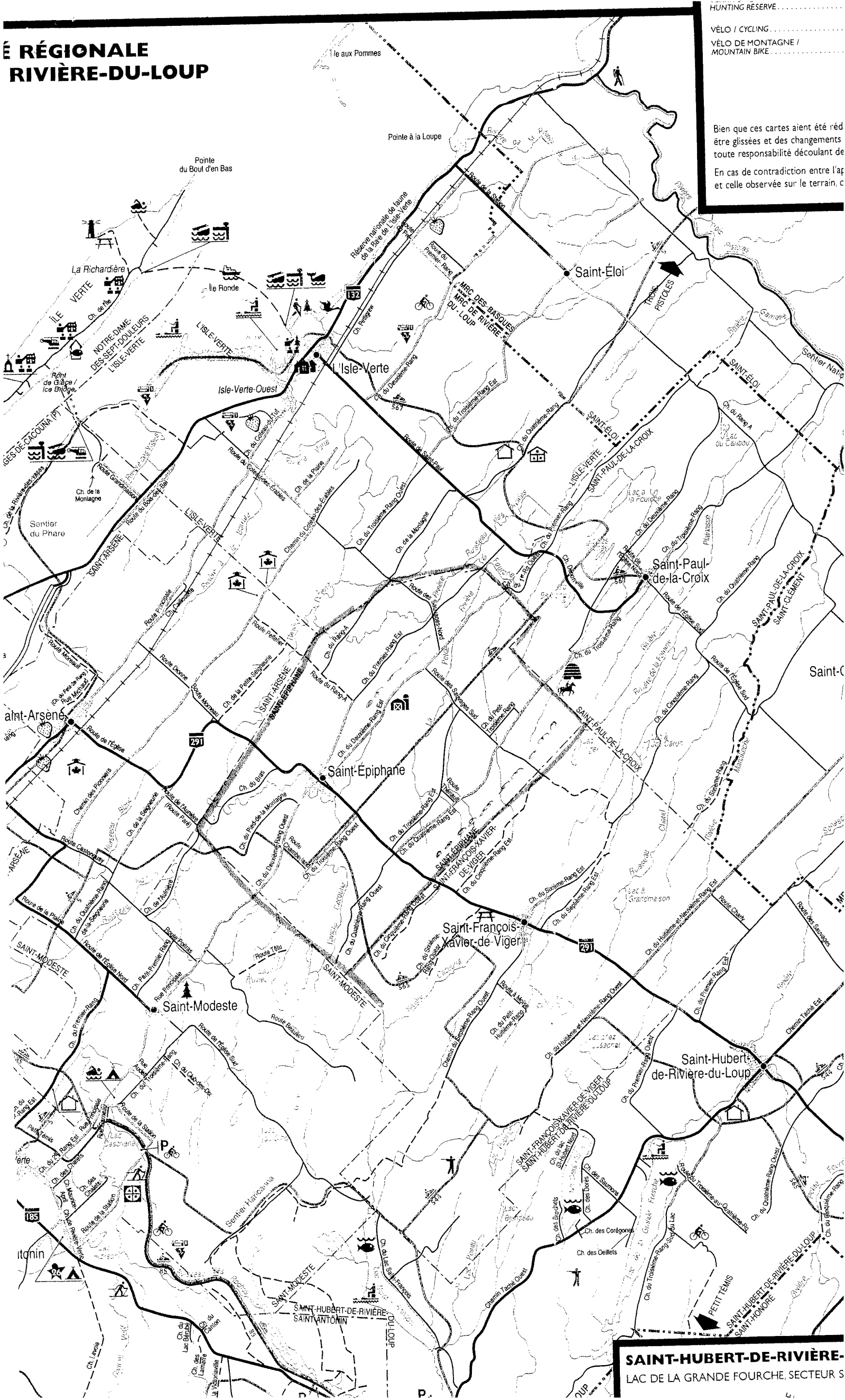
LISTES DES VOIES DE COMMUNICATION OFFICIELS

1. Premier Rang
2. Deuxième Rang Est
3. Deuxième Rang Ouest
4. Troisième Rang Est
5. Troisième Rang Ouest
6. Quatrième Rang Est
7. Quatrième Rang Ouest
8. Bernier, Rue
9. Bras, Chemin du
10. Chamberland, Route
11. Deschênes Est, Rue
12. Deschênes Ouest, Rue
13. Église, Rue de l'
14. Gagnon, Rue
15. Pelletier, Rue
16. Petit-Troisième Rang
17. Pied-de-la-Montagne, Chemin
18. Quatrième-Rang, Route du
19. Rang-A, Chemin du
20. Rang-A, Route du

21. Sauvages Nord, Route des
22. Sauvages Sud, Route des
23. Sirois, Rue
24. Thériault, Route
25. Viger, Rue

É RÉGIONALE RIVIÈRE-DU-LOUP

HUNTING RESERVE
 VÉLO / CYCLING
 VÉLO DE MONTAGNE /
 MOUNTAIN BIKE
 Bien que ces cartes aient été red
 être glissées et des changements
 toute responsabilité découlant de
 En cas de contradiction entre l'ap
 et celle observée sur le terrain, c



SAINT-HUBERT-DE-RIVIÈRE-
 LAC DE LA GRANDE FOURCHE, SECTEUR S